



Communiqué de presse

Mercredi 15 novembre 2023 – à Verneuil d’Avre et d’Iton
Sous embargo - 23 novembre

Interco Normandie Sud Eure expérimente quatre lignes de covoiturage

Vous avez déjà pensé à covoiturer pour vos trajets réguliers ? Pour favoriser les déplacements des habitants, Interco Normandie Sud Eure lance une démarche expérimentale de lignes de covoiturage régulier.

Avec la flambée des prix du carburant, de plus en plus de personnes souhaitent covoiturer sur leurs trajets du quotidien afin de réaliser des économies. Néanmoins, le manque de flexibilité et de garantie des plateformes existantes en décourage beaucoup.

4 lignes pour répondre au besoin de mobilité des habitants

Interco Normandie Sud Eure s’appuie sur un service de covoiturage régulier (illicov) pour expérimenter 4 lignes de covoiturage :

- Breteuil <> Verneuil
- Bourth <> Verneuil
- Mesnils-sur-Iton <> Piseux <> Verneuil
- Mesnils-sur-Iton <> Sylvains-lès-Moulins <> Evreux

Par exemple, depuis l’arrêt de Mesnils-sur-Iton, les covoitureurs peuvent se rendre à Verneuil. Ou encore, les covoitureurs ont le choix entre 3 lignes pour se rendre à Verneuil. Ou encore, depuis Mesnils, les covoitureurs peuvent choisir de se rendre à Piseux, Verneuil, Sylvains-lès-Moulins et Evreux.

Ce service de covoiturage fonctionne à la manière d’une ligne de bus.
Les passagers se rendent aux arrêts de la ligne pour être récupérés par les conducteurs.

Pour accéder au service, il suffit de s’inscrire sur <https://illicov.fr/ligne/perche-sud-eure/>

Les habitants du sud de l’Eure dont le trajet quotidien est différent de celui emprunté par les lignes, sont invités à indiquer leurs arrêts favoris pour participer à la co-construction de lignes supplémentaires.

Pour accéder au service, il suffit de s’inscrire sur le même lien <https://illicov.fr/ligne/perche-sud-eure/> et d’indiquer sa commune de départ et d’arrivée, ainsi que ses arrêts de prédilection.

Les avantages du service de covoiturage illicov

Pour les conducteurs : ils sont indemnisés entre 0,70€ et 1,40€ pour chaque passager transporté selon la ligne empruntée. Ils peuvent également augmenter facilement leur cagnotte, grâce à un système de bonus, même s'ils roulent sans passager. Elle leur est versée chaque mois en euros, par virement directement sur leur compte en banque.

Pour les passagers : leurs trajets sont offerts durant l'expérimentation. Et pour covoiturer en toute tranquillité, des départs sont garantis aux heures de pointe. Si les conducteurs font défaut, une solution de secours est mise en place (un taxi ou un VTC par exemple).

Tout ceci sans contrainte d'organisation, pour une utilisation simple, flexible et adaptée au quotidien : conducteurs et passagers peuvent planifier leurs horaires en 1 clic ; à l'avance ou en dernière minute, sans avoir à attendre de confirmation de leur covoitureur, c'est illicov qui s'occupe de former les équipages.

Comment bénéficier d'illicov ?

Dès aujourd'hui, conducteurs comme passagers sont invités à s'inscrire sur <https://illicov.fr/ligne/perche-sud-eure/>.

Dans un premier temps, les lignes sont accessibles uniquement aux conducteurs, afin de s'assurer qu'ils soient assez nombreux pour que les passagers puissent covoiturer.

Ils sont donc invités à utiliser le service dès aujourd'hui via l'application web accessible après inscription sur <https://illicov.fr/ligne/perche-sud-eure/>

Durant cette période, les conducteurs peuvent cumuler des indemnités même sans passager.

Quand un nombre suffisant de conducteurs sera atteint, les lignes seront ouvertes aux passagers qui pourront réserver les places proposées.

Une fois les lignes ouvertes, passagers et conducteurs pourront utiliser illicov du lundi au vendredi aux heures de pointe ; le matin en direction de Verneuil et d'Évreux, et le soir dans le sens inverse en direction de Breteuil, Bourth, Mesnils sur Iton Piseux et Sylvains-les-Moulins.

Avec ce nouveau service pris en charge financièrement par le programme « AcoTÉ », financé par les Certificats d'Économie d'Énergie, Interco Normandie Sud Eure souhaite apporter une alternative simple et pratique à l'autosolisme, tout en préservant le pouvoir d'achat des habitants.

À propos des porteurs du projet :

Ce projet de mobilité est mis en œuvre par Interco Normandie Sud Eure grâce à un financement issu du programme CEE « AcoTÉ » Acteurs et COLlectivités engagés pour l'éco-mobiliTÉ, en partenariat avec le Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

Contact presse : Cyrielle VAN EYNDE - 06 07 34 05 79 cyrielle.vaneynde@inse27.fr
84, rue du Canon 27130 Verneuil-d'Avre-et-d'Iton